

**Mémoire écrit pour les consultations  
prébudgétaires en vue du prochain budget  
fédéral**

**Par l'Association canadienne des agences de  
voyages**



*Octobre 2022*

- **Recommandation n° 1** : que le gouvernement augmente le financement alloué au soutien de la main-d'œuvre dans le secteur du voyage et du tourisme.
- **Recommandation n° 2** : que le gouvernement facilite l'accès des visiteurs au Canada, notamment par des investissements supplémentaires dans les aéroports, la sécurité, la délivrance des passeports et les services NEXUS.
- **Recommandation n° 3** : lier toute future restriction aux frontières à des subventions financières pour les entreprises du secteur du voyage et du tourisme durement touchées, notamment les agences de voyages et les agents de voyages indépendants.
- **Recommandation n° 4** : reporter et renoncer aux prêts d'urgence fédéraux pour les entreprises du secteur de voyage et du tourisme durement touchées.
- **Recommandation n° 5** : établir une politique fédérale qui protège les commissions des agents de voyages pour tout futur programme de soutien aux compagnies aériennes.
- **Recommandation n° 6** : augmenter les investissements dans Statistique Canada et RH Tourisme Canada afin d'améliorer les programmes de recherche spécifiques au secteur du voyage et du tourisme.
- **Recommandation n° 7** : créer une industrie du voyage et du tourisme régénératrice et inclusive.

## **INTRODUCTION**

Fondée en 1977, l'Association canadienne des agences de voyages (ACTA) est une association nationale à but non lucratif qui représente les agences de voyages et les agents de voyages indépendants du Canada.

## **L'IMPORTANCE DES AGENCES DE VOYAGES ET LES AGENTS DE VOYAGES INDÉPENDANTS**

Les agences de voyages et les agents de voyages indépendants du Canada sont des acteurs clés de la chaîne de valeur du voyage et du tourisme, générant chaque année plus de 1,1 milliard de dollars en salaires nationaux, ajoutant 2,5 milliards de dollars au PIB du Canada et soutenant plus de 42 000 emplois.

Les agents de voyages sont les « vendeurs » de l'économie du voyage et du tourisme au Canada. Ils font la promotion du Canada comme destination mondiale et gèrent la nature de plus en plus complexe de l'expérience de voyage.

Les agences de voyages et les agents de voyages indépendants ont été les entreprises les plus durement touchées par la COVID-19. De tous les secteurs du voyage et du tourisme, c'est elles qui ont rapporté le plus grand nombre de pertes d'emplois. Au plus fort des restrictions aux frontières, 93 % des membres ont signalé des pertes de revenus de plus de 75 %.

Maintenant que les restrictions aux frontières ont été entièrement levées, les agences de voyages et les agents de voyages indépendants peuvent enfin prendre le chemin de la reprise. Toutefois, des défis demeurent, notamment des retards les voyages, des problèmes de main-d'œuvre et des dettes importantes. Le gouvernement du Canada peut soutenir la reprise de l'industrie en mettant en œuvre les recommandations de ce mémoire.

### **Recommandation n° 1 : que le gouvernement augmente le financement alloué au soutien de la main-d'œuvre dans le secteur du voyage et du tourisme.**

Alors qu'il manque 400 000 travailleurs dans le secteur du voyage et du tourisme au Canada, les pertes de réputation causées par les arrêts d'activités lors de la COVID-19 font obstacle aux nouvelles embauches dans l'industrie. Les pénuries de main-d'œuvre et les déficits de compétences touchent de plein fouet les agences de voyages, puisque de nombreux professionnels ont quitté l'industrie pendant la pandémie et les programmes collégiaux ont été fermés.

Dans le cadre du budget fédéral 2022, le gouvernement du Canada a annoncé son soutien à une stratégie pour la croissance du tourisme qui n'a pas encore été publiée. [L'ACTA et les associations sectorielles homologues ont fourni des soumissions complètes sur cette stratégie](#), en abordant les pénuries de main-d'œuvre et les déficits de compétences. Ces recommandations comprennent :

- Un investissement de 25 millions de dollars sur trois ans pour lancer un programme national de préparation à l'emploi dans le secteur du voyage et du tourisme.
- Un investissement de 10 millions de dollars par an dans un programme de trois ans pour les campagnes de recrutement nationales.
- Un investissement de 2 millions de dollars sur deux ans pour les programmes de tourisme et d'accueil, ainsi que pour la modernisation et l'expansion de l'Académie canadienne du voyage et du tourisme.
- Un investissement de 2 millions de dollars par an dans le cadre d'un programme triennal visant à moderniser les programmes postsecondaires en tourisme, notamment en développant l'apprentissage intégré au milieu de travail.
- Un investissement de 2 millions de dollars par an dans un programme triennal de développement des compétences et de formation.
- Des investissements dans des programmes de mobilité des travailleurs tels que la création de crédits d'impôt pour les demandeurs d'emploi.
- Des subventions pour les programmes offerts par l'employeur, tels que le transport et la garde d'enfants.
- Des modifications du système d'assurance-emploi pour encourager l'engagement des travailleurs.
- De nouveaux programmes pour permettre aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle.

Les 25 millions de dollars combinés alloués dans le dernier budget fédéral pour soutenir le secteur canadien du voyage et du tourisme sont insuffisants pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et aux déficits de compétences.

Nous recommandons que le gouvernement du Canada augmente les fonds alloués au soutien de la main-d'œuvre dans le secteur du voyage et du tourisme, en particulier en ce qui a trait aux recommandations formulées dans le mémoire de l'ACTA sur la stratégie pour la croissance du tourisme.

**Recommandation n° 2 : que le gouvernement facilite l'accès des visiteurs au Canada, notamment par des investissements supplémentaires dans les aéroports, la sécurité, la délivrance des passeports et les services NEXUS.**

Alors que les services gouvernementaux reprennent après plus de deux ans de restrictions sur les voyages, des défis importants concernant l'expérience de voyage

apparaissent. Ces défis comprennent les services aéroportuaires, les services de sécurité et délivrance des passeports, ainsi que de la fermeture des bureaux NEXUS du Canada.

Les retards dans les services gouvernementaux ont un impact sur la confiance du public, et, en conséquence, les voyageurs d'affaires reportent et annulent des voyages et des événements. Cette situation a des répercussions importantes sur l'économie du tourisme du Canada. En plus de la réduction de la demande de services de voyage et de tourisme, pour les agences de voyages et les agents de voyages indépendants, les retards dans les services gouvernementaux augmentent leur charge de travail, car les changements et les annulations de vols ont un impact sur les voyageurs, ce qui entraîne finalement des pertes importantes pour l'industrie.

Nous recommandons au gouvernement du Canada d'améliorer l'accès des voyageurs au Canada, notamment par des investissements supplémentaires dans les aéroports, la sécurité, la délivrance des passeports et les services NEXUS, afin de revitaliser les services gouvernementaux de haute qualité que les voyageurs méritent et attendent.

### **Recommandation n° 3 : lier toute future restriction aux frontières à des subventions financières pour les entreprises du secteur du voyage et du tourisme durement touchées, notamment les agences de voyages et les agents de voyages indépendants.**

Les restrictions de voyage liées à la pandémie ont été dévastatrices pour les agences de voyages et les agents de voyages indépendants, puisque 42 % des travailleurs ont perdu leur emploi. Après la levée de toutes les restrictions aux frontières le 1er octobre 2022, les entreprises du secteur du voyage et du tourisme sont enfin en mesure de se rétablir.

[Les preuves montrent que les mesures aux frontières ne sont pas efficaces pour réduire la propagation de la COVID-19 au Canada.](#) En dépit de ces preuves, si de nouvelles mesures aux frontières viennent à être introduites, elles doivent être accompagnées d'un soutien financier aux entreprises du secteur du voyage et du tourisme durement touchées, comme les subventions salariales, les subventions pour le loyer et les subventions aux propriétaires uniques pour les agences de voyages et les agents de voyages indépendants.

### **Recommandation n° 4 : reporter et renoncer aux prêts d'urgence fédéraux pour les entreprises du secteur de voyage et du tourisme durement touchées.**

Au cours de la pandémie, le gouvernement du Canada a offert des programmes de prêts essentiels, notamment le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR), le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT).

Cependant, les agences de voyages et les agents de voyages indépendants n'ont la possibilité de se rétablir que depuis octobre 2022, après la levée des restrictions aux frontières restantes. Les entreprises spécialisées dans les marchés étrangers où les restrictions sur les voyages sont maintenues ne sont pas en mesure de se rétablir, et de nombreuses agences de voyages et agents de voyages indépendants sont confrontés à des contraintes de trésorerie suite à l'accumulation de dettes liées à la pandémie. Quoi qu'il en soit, les remboursements de prêts restent dus, ce qui pèse lourdement sur la trésorerie.

Nous recommandons que le gouvernement du Canada offre le report de paiement et le renoncement des prêts d'urgence aux entreprises du secteur du voyage et du tourisme durement touchées qui ont eu besoin d'un soutien sous forme de prêt en raison de l'impact des restrictions aux frontières gouvernementales indépendantes de leur volonté.

### **Recommandation n° 5 : établir une politique fédérale qui protège les commissions des agents de voyages pour tout futur programme de soutien aux compagnies aériennes.**

Pendant la pandémie, le gouvernement du Canada a veillé à ce que le travail effectué par les agences de voyages et les agents de voyages indépendants soit rémunéré, garantissant la commission des agents de voyages en en faisant une condition dans les programmes de prêts des compagnies aériennes. Cette mesure favorise la stabilité des entreprises et assure l'équité de la chaîne de valeur.

Nous recommandons que le gouvernement du Canada établisse une politique fédérale qui protège la commission des agents de voyages en en faisant une condition de tous les futurs programmes de soutien aux compagnies aériennes.

### **Recommandation n° 6 : augmenter les investissements dans Statistique Canada et RH Tourisme Canada afin d'améliorer les programmes de recherche spécifiques au secteur du voyage et du tourisme.**

La recherche statistique est essentielle aux entreprises du secteur du voyage et du tourisme, qui comptent sur des données de haute qualité pour développer leur plan d'affaires. Cependant, il existe peu de données sur les agences de voyages du Canada, et en particulier sur les agents de voyages indépendants, ce qui crée des défis en matière de planification d'entreprise et d'investissement.

Statistique Canada et RH Tourisme Canada sont des fournisseurs de services essentiels pour la recherche sur les voyages et le tourisme. Plus précisément, nous recommandons un investissement supplémentaire de 3,5 millions de dollars par an pendant cinq ans dans RH Tourisme Canada afin de fournir des recherches sectorielles essentielles et d'élargir les services de recherche pour les travailleurs indépendants dans l'économie du voyage et du tourisme au Canada.

## **Recommandation n° 7 : créer une industrie du voyage et du tourisme régénératrice et inclusive**

Afin de renforcer les efforts de durabilité tout en générant de la richesse pour les Canadiens, nous recommandons 50 milliards de dollars d'investissements publics et privés dans les infrastructures et les produits touristiques d'ici à 2030, notamment :

- Établir des fonds communs de capitaux de prêt de la Banque de développement du Canada et de la Banque de l'infrastructure du Canada destinés aux entreprises du secteur du voyage et du tourisme.
- Fournir des investissements stratégiques pour les projets ayant besoin de capitaux patients par l'intermédiaire des agences de développement régional.
- Établir un fonds fédéral pour les infrastructures touristiques destiné aux projets d'envergure.
- Encourager les investissements dans les nouveaux biens ou les rénovations grâce à des programmes tels que les crédits d'impôt pour la recherche et le développement. Permettre l'amortissement immédiat de la déduction pour amortissement des investissements dans de nouveaux biens durables.
- Fournir une assurance hypothécaire fédérale dédiée aux biens du secteur du voyage et du tourisme afin de réduire le risque de prêt du secteur privé auprès des institutions financières canadiennes.
- Investir dans les biens et les produits du sous-secteur du voyage et du tourisme par le biais de subventions et de contributions gouvernementales.
- Soutenir les événements majeurs de toutes tailles par des programmes de financement spécifiques à l'industrie.
- Renouveler un financement quinquennal stable pour Destination Canada à un niveau compétitif sur le plan international, y compris une augmentation de 40 millions de dollars pour optimiser les campagnes de marketing actuelles, un soutien supplémentaire de 12 millions de dollars par an à l'équipe de vente d'événements d'affaires de Destination Canada, et un fonds de 120 millions de dollars sur huit ans pour les événements d'affaires.